

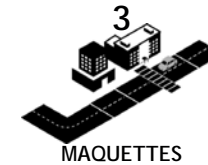
SYNTHÈSE DE L'ATELIER MAQUETTE DU 18 JUIN 2016

La place de la Clergère et ses abords



Le samedi 18 juin, la Ville de Pully, avec l'appui de la Heig-VD et de l'hepia, a organisé le second atelier maquette portant sur la place de la Clergère. Sur la base des conclusions du diagnostic local du 3 mai et de l'atelier du 23 mai 2016, les participants ont été invités à approfondir les enjeux de cet espace. Accompagnés par les architectes-paysagistes de l'hepia, ils ont travaillé en 3 groupes. Il s'agissait de développer en profondeur les trois hypothèses d'aménagement (illustrées ci-dessous) tout en maintenant une attention particulière à la qualité du lieu, aux usages, aux ambiances, aux continuités, à la lumière, à la verdure, aux déplacements, etc. Ce travail en groupe a permis aux participants de matérialiser avec détails leurs visions de l'aménagement de cet espace.

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des propos tenus durant cet atelier. Les photographies des maquettes et les vidéos qui ont été réalisées peuvent être consultées sur le site internet coeurdeville.pully.ch

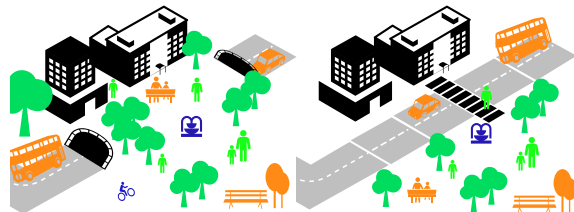


« Avec ou sans la route, quels espaces publics ? »

Il s'agissait d'étudier deux versions et deux attitudes d'interventions

La première, un tunnel libérant l'avenue de Lavaux de la circulation automobile

La deuxième, la route conservée en surface



« Zone 20 km/h, une place centrale »

La circulation sur l'avenue de Lavaux aménagée en zone 20km/h



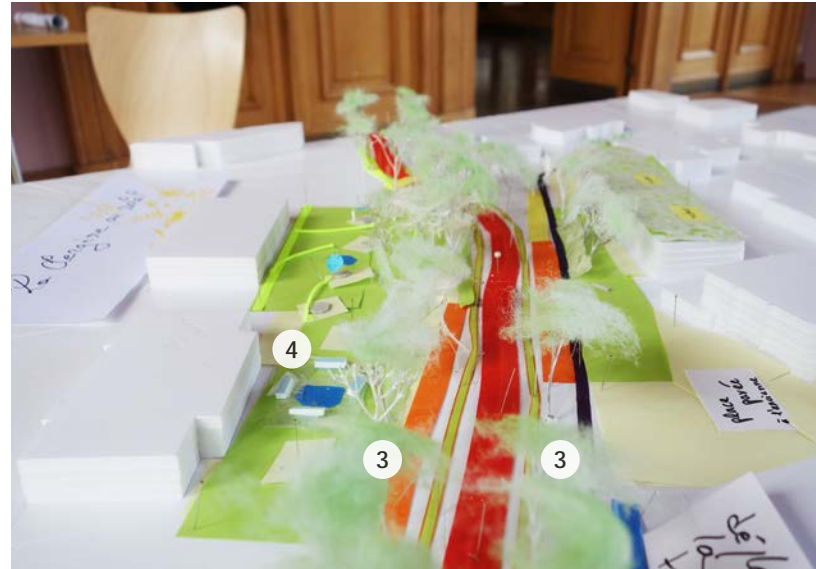
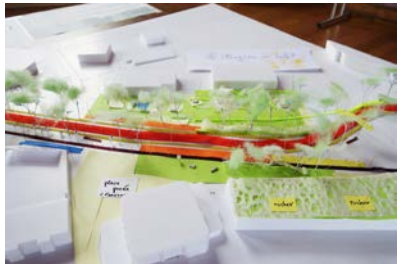
« Des placettes, une promenade »

La place de la Clergère devient une séquence dans une promenade, reliant un ensemble de placettes





Le travail sur maquette du groupe « Avec ou sans la route, quels espaces publics? » témoigne d'une riche réflexion sur le périmètre de la place de la Clergère et ses abords. Les participants ont ainsi tenu à écarter d'office la première version consistant à enfouir l'avenue afin de libérer de l'espace en surface. En effet, même si la libération d'une surface importante et l'atténuation des nuisances semblaient être des avantages notoires, un tel projet paraissait incompatible financièrement. C'est ainsi que la seconde version, qui consiste à maintenir l'avenue de Lavaux en surface a retenu toute l'attention.



Le groupe a spontanément proposé une déviation de l'avenue de Lavaux (1) au sud afin de créer un espace pour les habitants, les usagers et les collégiens. Cet espace piéton au nord (2) reçoit davantage de soleil et des commerces prennent place dans les rez des bâtiments à proximité. Ce nouvel agencement vise ainsi à renforcer l'attrait, à y amener de la vie et de l'animation. Invitant à la détente et à s'installer, il est possible de s'y rencontrer et d'y manger à l'abri de la circulation, derrière un bel écran de végétation. Un alignement d'arbres est implanté de part et d'autre de l'avenue, doublé par une haie (3) qui borde et isole le parc tout en offrant une variété de formes et d'essences qui participent à l'esthétique et à l'ambiance du lieu. L'espace en lui-même est parsemé de petites placettes minérales (4) équipées et accessibles par des cheminements piétons entourés de gazon. Ça et là des regroupements de bancs, decks, fontaines meublent les placettes.

Le trafic automobile dispose d'une seule voie par sens et les transports publics sont en site propre dans les deux sens. Tandis qu'à l'est et à l'ouest deux larges passages piétons (5) prennent place en surface créant une continuité entre le haut et le bas de la ville.

Au sud, un espace résiduel (6) non négligeable prend vie. Une fontaine, des bancs et un revêtement pavé au sol aménagent l'ambiance du lieu en relation avec la ville au sud et son vieux-bourg. Le tout est agrémenté de plantations de petite taille pour permettre à la lumière de filtrer cet espace aux pieds des immeubles. Quelques places de parcs permettent l'arrêt et un accès dédié aux riverains et aux commerces traverse le périmètre.

À l'est, l'avenue du Prieuré s'enfile vers la partie ancienne de la ville en traversant un espace aménagé (7) au soleil et loin de la circulation. Le revêtement y est fonctionnel et convivial, des fleurs en pot embellissent l'espace entouré de façades colorées et de terrasses de nouveaux cafés.

Finalement, quoi de mieux que de nommer cette proposition d'aménagement « la Clergère au soleil », témoignage d'une proposition résolument tournée vers la convivialité d'un nouvel espace piéton ensoleillé.





Les échanges ont principalement porté sur la façon d’appréhender la limitation de 20km/h et sur le dimensionnement de l’infrastructure routière. Au travers de cette hypothèse, la place attribuée au piéton dans l’espace a permis de générer un aménagement réfléchi et mesuré. Le développement du projet du groupe a porté une attention particulière aux souhaits des collégiens qui leur avaient été présentés précédemment.



La courbure de l’avenue de Lavaux, au sud, sur toute sa longueur (1) est la pièce maîtresse de la réflexion de cette nouvelle proposition d’aménagement. Cette déviation est complétée d’un carrefour/giratoire (2) qui maintient la circulation automobile existante en direction du nord de la ville et de Paudex. Arboré et coloré de vert, il incarne l’entrée de la place qui est transformée en une zone de rencontre limitée à 20km/h. Les piétons sont prioritaires et donc à même de traverser librement la route dans tout le périmètre. Ils peuvent ainsi circuler sans contraintes entre le pied des façades des bâtiments au sud qui sont ombragés et la nouvelle place (3) ensoleillée au nord.



La place occupe une surface importante du nouvel aménagement. Elle se veut conviviale, invitant à s’installer et à profiter d’un espace public de qualité baigné de soleil. Si son exposition est un argument de choix, l’importance accordée aux besoins des collégiens fait également figure d’argumentaire de poids. Ainsi, une placette minérale (4) à l’ouest permet d’accueillir des food trucks et d’autres éléments mobiles. Non loin, une promenade offre une succession de bancs, tables et de decks pour manger, s’allonger et se rencontrer. Y compris en cas de mauvais temps sous l’espace couvert (5) permanent qui est à disposition au centre de la place et qui jouxte une fontaine avec assise sur tout son pourtour. Le tout repose dans une ambiance à la fois végétale et minérale.

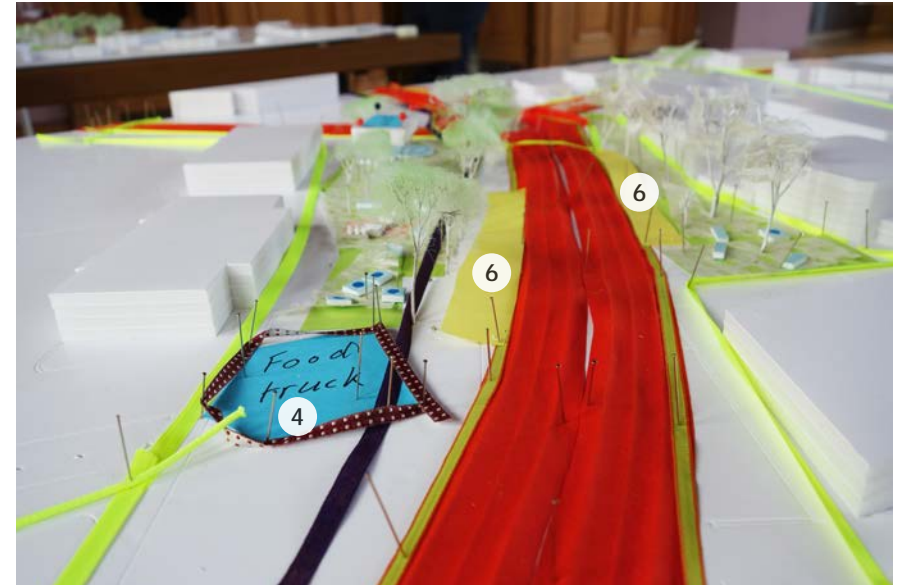


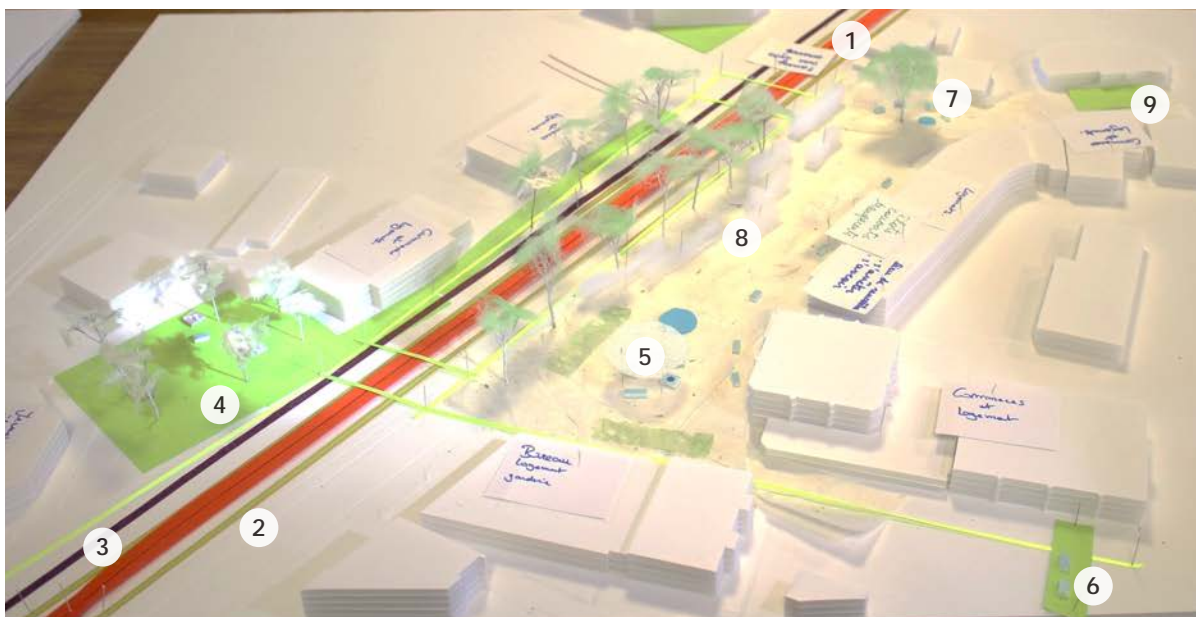
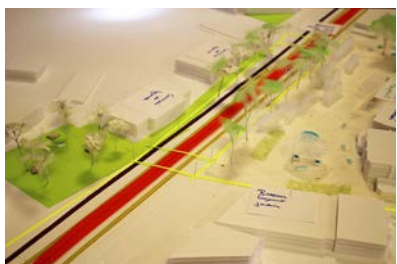
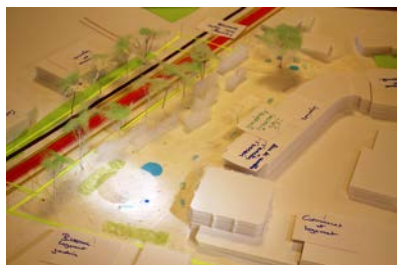
La proximité du collège, les arrêts de bus (6), la nouvelle vocation de cet espace amènent à penser qu’il sera générateur de passage. En conséquence, les participants pensent à l’alternance d’un revêtement d’herbes et de minéral, ainsi qu’à une promenade sillonnant le parc qui soit strictement minérale. Toutefois, l’ensemble est planté d’arbustes et arbres qui forment en partie un alignement sur la route.



Un second espace (7) plus restreint permet le repos au frais au sud dans le prolongement de l’accès à la gare (chemin du Pré-de-la-Tour).

À l’est, l’avenue du Prieuré (8) bénéficie d’une amélioration qualitative du revêtement au sol. Elle reste accessible aux riverains, mais les piétons y sont également prioritaires.





L'amorce de l'hypothèse «des placettes, une promenade» c'est faite autour de la réflexion sur les passages piétons qu'il convenait de créer afin d'induire une continuité forte entre le nord et le sud de la place de la Clergère et ses abords. Plus que des traversées, ceux-ci doivent permettre d'affermir la place du piéton et de relier lisiblement le réseau de placettes qui compose le périmètre aménagé par les participants. Ainsi, les passages piétons et une unité du revêtement permettent d'accroître l'identité et le sentiment de continuité tout en portant une attention forte aux ambiances et à une végétation adaptée à l'ensoleillement.

L'axe de circulation automobile de l'avenue de Lavaux est l'élément visuel dominant (1). Quand bien même la proposition d'une courbure sur la partie sud a été proposée, les échanges s'étaient déjà engagés dans une autre direction.

Les voies de circulation des futurs bus à haut niveau de service (BHNS) de la ligne 9 se trouvent sur l'extérieur des voies de circulation automobile et une voie cyclable (3) à la montée longe ces circulations en parallèle à un axe piéton.

L'axe nord-sud entre l'Octogone et la passerelle Verdaine est constitué d'une succession de trois placettes. Devant l'Octogone et le bord de l'avenue prend place un espace engazonné (4), parsemé de quelques arbres et de bancs sur son pourtour. L'idée est de proposer un espace au soleil pour s'asseoir à même le sol.

En traversant l'avenue en surface, il est possible de rejoindre un espace doté d'une pergola transparente (5) abritant les collégiens en pause sur des bancs. Une fontaine à proximité donne de l'ambiance sonore. Puis juste avant la passerelle Verdaine une mini-placette (6) à la fonction de transit propose des bancs avec repose-dos.

Le second axe nord-sud de l'avenue du Prieuré au chemin de la Clergère propose également un enchaînement successif d'espaces reliés entre eux par une zone piétonne et par la possibilité de traverser l'avenue de Lavaux en surface. Le souterrain est maintenu et la qualité de son éclairage est améliorée par un puits de lumière naturelle.

La partie sud est aménagée (7) avec un arbre symbolique à immédiate proximité d'une fontaine esthétique et de bancs. C'est un espace ensoleillé en été qui est en lien avec le bourg. Depuis cette place en direction de la pergola, la route est longée par une végétation progressive (8) qui filtre les nuisances sonores et la pollution. Sur tout cet espace sud en pied de façade, un revêtement minéral permet de maintenir la continuité et de limiter les effets d'humidité désagréable due à l'ombrage important du site.

Les alentours immédiats du pont de l'avenue du Prieuré (9) sont aménagés de sorte à proposer un espace permettant un arrêt de courte durée (transit) doté de bancs avec dossiers (personnes âgées).

Conclusion de la synthèse

En comparant ces trois propositions, certaines tendances peuvent être mise en évidence. On peut notamment relever que toutes trois accordent beaucoup d'importance à l'ensoleillement et aux ombres portées afin de corriger une ambiance de la place actuelle que beaucoup ont qualifiée de sombre, humide, inconfortable. On observe aussi que la place de la Clergère est invitée à se transformer en créant des sous-espaces, mieux délimités et définissant des ambiances spécifiques propres au passage, à la circulation, à la pause ou à l'attente. La relation entre la place et ses voisins, notamment le collège et le bourg sont ainsi renforcés. Les trois maquettes convergent vers une place de la Clergère où les activités prennent plus d'importance grâce au développement des équipements et de la végétation, mais aussi par une meilleure gestion de l'espace consacré aux différents modes de transport. Relevons encore que ces trois propositions expriment clairement le désir de développer des espaces significatifs et de qualité au nord de la route de Lavaux. Dans ce but deux d'entre elles choisissent de détourner cet axe de circulation alors que la troisième maintient le tracé actuel.